
CONNAISSANCE DES COÛTS

DISPOSITIF MIS EN PLACE EN ÎLE-DE-FRANCE

Matinée technique ORDIF/ 8 octobre 2019

Valentin SAUQUES, chargé d'études



Animation territoriale sur les coûts

- Initiée par l'ORDIF avec le soutien de l'ADEME îdF et de la Région
- « Guichet unique » auprès des collectivités
 - collectivites.ordif@iau-idf.fr
- Intervention de l'ORDIF
 - Assistance au remplissage des matrices
 - Aide à la saisie sous SINOE
 - Information de l'actualité sur les coûts auprès des collectivités

CONNAÎTRE, ANALYSER ET COMPARER SES COÛTS DE GESTION DES DÉCHETS

Tout savoir sur les dispositifs proposés aux collectivités franciliennes

ORDIF
IAU Ile de France
ADEME Ile de France

Ile de France

La présente plaquette propose des réponses aux questions que les collectivités locales se posent en matière de connaissance des coûts : outils proposés, dispositifs auxquels elles ont accès...

La gestion des déchets municipaux est une compétence qui a un impact significatif sur le budget des collectivités territoriales : on estime à environ 90 € (hors taxe) par habitant, le coût supporté en moyenne par les collectivités franciliennes et à près de 1,5 milliards d'euros* le produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères levé dans la région. Dans un contexte marqué par de fortes tensions dans l'élaboration des budgets des collectivités, la connaissance fine des coûts et leur mise en perspective par rapport à d'autres éléments de référence s'avèrent essentielles pour identifier des leviers de maîtrise ou de réduction des coûts. Dans cette perspective, une réflexion commune a été menée avec la Direction Régionale de l'ADEME, le Conseil Régional d'Ile-de-France et l'ORDIF afin d'accompagner au mieux le déploiement des démarches de connaissance des coûts au sein des collectivités franciliennes.

Qu'est-ce que la Matrice des coûts ?

L'ADEME a défini un outil pour identifier sur des bases homogènes les coûts supportés par les collectivités territoriales au titre de la compétence « déchets ». Cet outil* s'appuie sur la formalisation d'un cadre standard de présentation des charges et produits du service « déchets » : la « **Matrice des coûts** ».

Devant l'importance des enjeux, l'Agence a développé autour de cette matrice un certain nombre de dispositifs et d'outils pour en faire, un véritable outil de pilotage du service public des déchets : sessions de formation à la matrice et au déploiement d'une comptabilité analytique (« Comptacoût »), accès à une base de données « coûts », journées d'animation des collectivités...

Les collectivités formées à la Matrice représentent **80%** de la population d'Ile-de-France

Pour en savoir plus : www.ademe.fr
Rubrique « nos expertises » puis « chiffres clés et observation » et enfin « flux et coûts »

* Cet outil mesure les charges et produits du service « déchets » par flux

© 2019 ORDIF - Édition novembre 2019

Animation territoriale sur les coûts

- Hébergement des formations « matrice » de l'ADEME



ADEME Formation

Les formations de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

FORMATIONS RÉSEAUX

PRÉSENTATION

NOS FORMATIONS

CONTACTEZ-NOUS

MON COMPTE

Accueil > formations > Economie circulaire > Maitriser la Matrice des coûts et la méthode ComptaCoût®



Maitriser la Matrice des coûts et la méthode ComptaCoût®

Maîtrisez la méthode ComptaCoût pour devenir autonome sur la matrice et l'implanter dans votre collectivité

Code module : DECHET63

En résumé

Programme détaillé

Sessions

Télécharger le programme

Objectifs de formation

- Savoir **remplir** de manière autonome et correcte une matrice des coûts de sa collectivité adaptée aux objectifs de connaissance des coûts et au contexte technique de sa collectivité et la saisir dans SINOE®
- **Implanter** la méthode ComptaCoût®

Durée

21h

Public

Agents des collectivités, techniciens déchets, des comptables (présents idéalement en binômes sauf toute petite collectivité avec un agent multi-compétences), responsables de service et/ou des personnes en charge du remplissage de la matrice

Pré requis

Avoir visualisé les capsules e-learning qui correspondent à la partie à distance à consulter en amont du dispositif. La période de consultation des ressources proposées à distance en amont est de 3 semaines.

Animation territoriale sur les coûts

- Valorisation des résultats des matrices :
 - Les indicateurs « coûts » à intégrer dans le rapport annuel

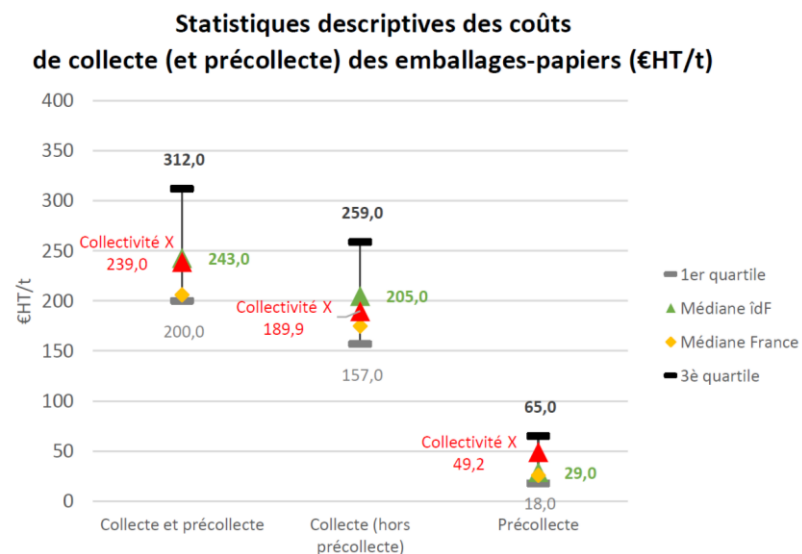


JOURNÉE D'ÉTUDE
LES OUTILS DE PILOTAGE
DU SERVICE PUBLIC
DES DÉCHETS

LES JEUDIS 4 AVRIL OU 11 AVRIL 2019

Animation territoriale sur les coûts

- Valorisation des résultats des matrices :
 - Les indicateurs « coûts » à intégrer dans le rapport annuel
 - Les états situant les coûts de chaque collectivité



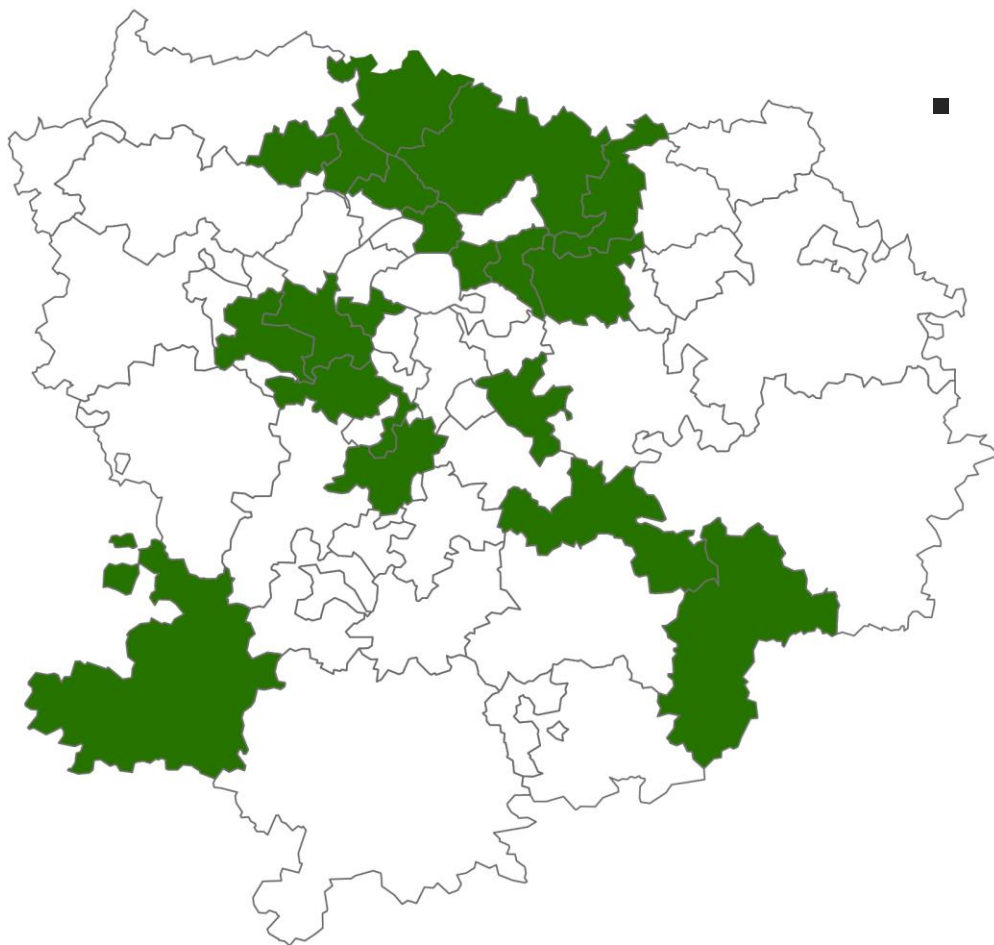
Animation territoriale sur les coûts

- Valorisation des résultats des matrices :
 - Les indicateurs « coûts » à intégrer dans le rapport annuel
 - Les états situant les coûts de chaque collectivité
 - De futures formations sur la valorisation des matrices



Mobilisation des collectivités d'ÎdF

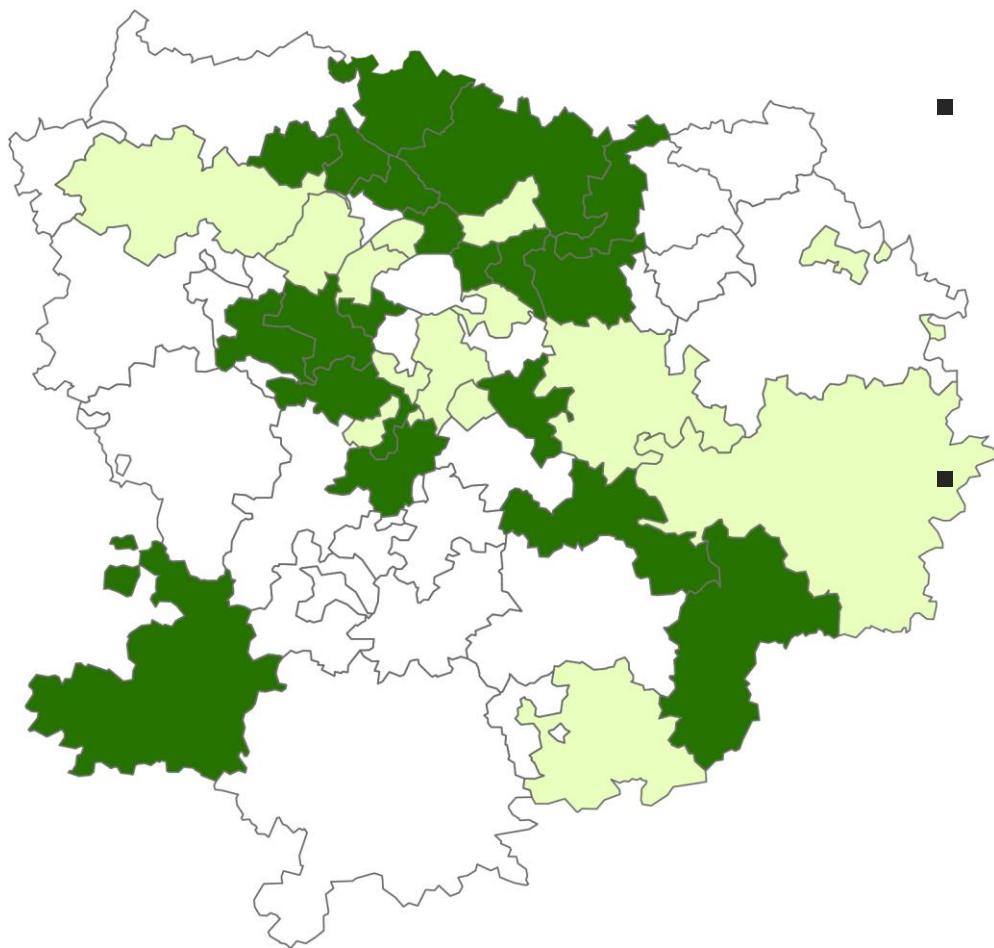
Collectivités à compétence collective



- **Collectivités ayant au moins une matrice validée depuis 2015**
 - **20 collectivités**
 - **4,3 M hab**

Mobilisation des collectivités d'ÎdF

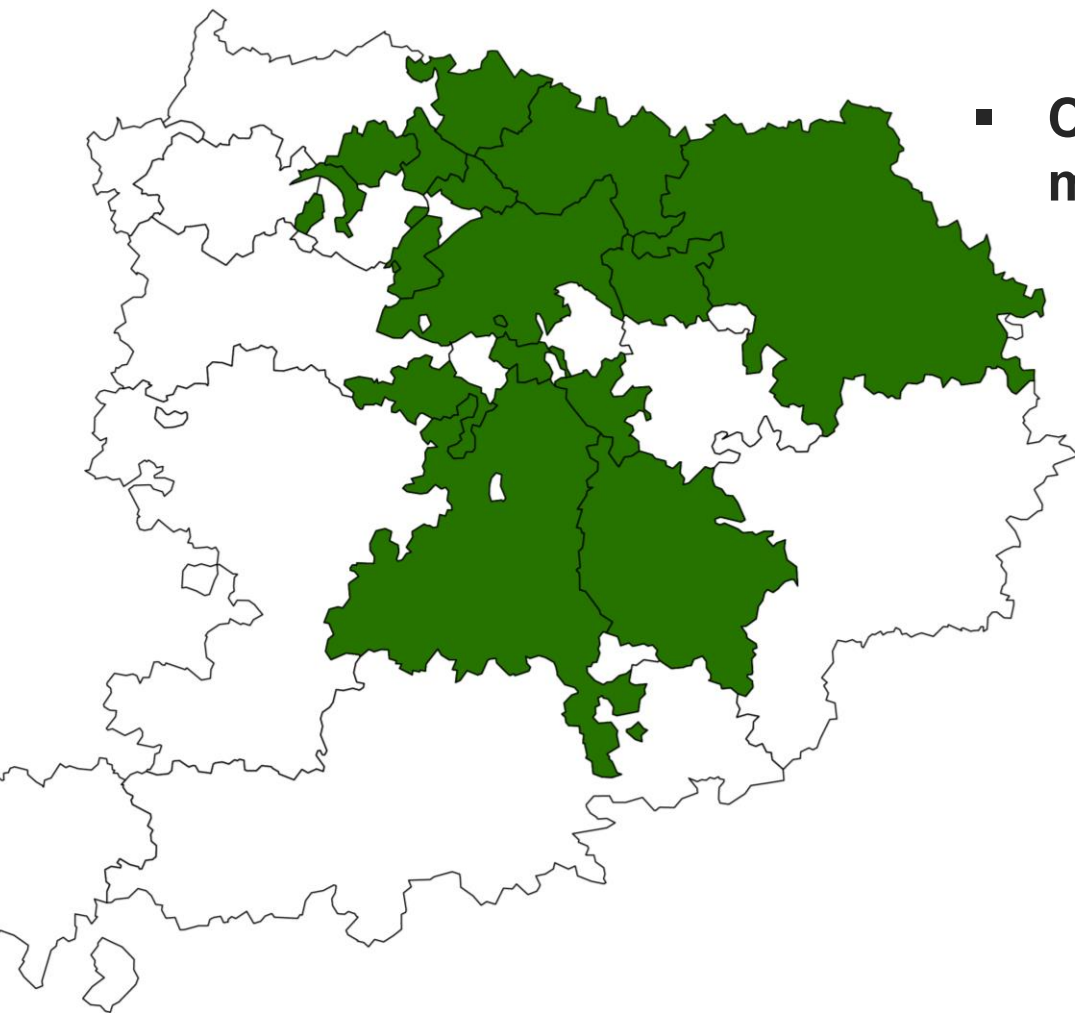
Collectivités à compétence collective



- **Collectivités ayant au moins une matrice validée depuis 2015**
 - 20 collectivités
 - 4,3 M hab
- **Collectivités formées depuis 2017**
 - 13 collectivités
 - 3,7 M hab

Mobilisation des collectivités d'ÎdF

Collectivités à compétence collective



- **Collectivités ayant au moins une matrice depuis 2015**
 - **15 collectivités**
 - **9,6 M hab**

Mobilisation des collectivités en ÎdF

